

Informations travaux voirie – Février 2025

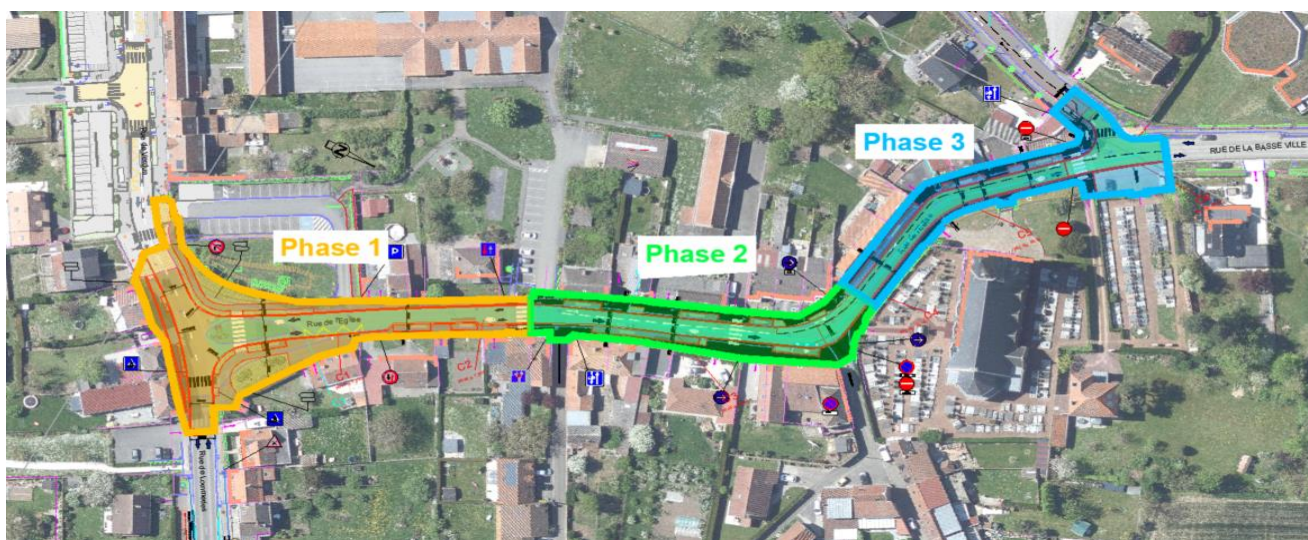


Chères Fromelloises, chers Fromellois,

Ces derniers jours, vous avez été **destinataires par la MEL, dans votre boîte aux lettres, d'une information** concernant **les travaux à venir rue de l'église pour une durée de 3 mois** à partir de fin février. Cela comprendra la reconstruction complète de la chaussée (devenue trop fragile), sur 60cm de profondeur, la création de zones de stationnement, le pavage des trottoirs, la création d'espaces verts et l'intégration d'un double sens cyclable.

La voie sera barrée à la circulation par phase. La rue des Vaulx ne sera pas remise en double sens pour éviter les problèmes rencontrés lors du chantier d'assainissement sur cette rue.

Pendant chacune des 2 premières phases (fin mars pour la phase 1, fin avril pour la phase 2), en raison de la reconstruction complète de la chaussée, **le stationnement et l'accès aux garages le soir ne sera pas possible**, soit pendant environ 4 semaines par portion. Les parkings (mairie, square et école), rue neuve et rue des déportés du train de Loos devraient rester accessibles.



L'accès depuis la M141 (Rue de Verdun et rue de Lommeries) vers la rue de la Basse ville ne sera pas possible. Une déviation poids lourds sera mise en place par les communes de Fleurbaix et Aubers.

La **rue de la Marlacque** sera toujours accessible aux véhicules légers mais **uniquement** dans le sens rue de Lommeries vers la rue du Vert Touquet (**sens descente**) afin d'en limiter le trafic. Les **contrôles de gendarmerie** seront renforcés durant les travaux : vitesse et poids lourds (hors engins agricoles du secteur et bus scolaires autorisés).

Les transports scolaires peuvent être impactés, c'est pourquoi chaque établissement a pris les mesures nécessaires et a communiqué aux familles les modifications d'arrêt.

Dans la semaine du 23 au 28 février, les travaux préparatoires seront mis en place :

- Aménagement du carrefour rue de Lommeries-rue de l'église. Circulation par feux alternés.
- Rabotage de la chaussée rue de l'église.
- Réparations rue de la Marlacque les 25 et 26 février (la rue de l'église serait donc accessible durant ces 2 jours).

J'ai bien conscience que cela va générer des désagréments pour nous tous, mais ces travaux sont nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie et de notre sécurité.

Cordialement,
Jean-Gabriel Masson, Maire de Fromelles